



## Rentrée universitaire : un désengagement de l'État qui met en péril le service public de l'ESR

*Communiqué intersyndical du 16 septembre 2022*

### Des moyens indispensables pour l'Enseignement supérieur et la recherche (ESR)

La rentrée universitaire, comme pour les autres secteurs, est marquée par des années de manques de moyens face à une augmentation des effectifs étudiants. S'y ajoute cette année la très forte inflation qui, en l'absence de mesures de financement exceptionnelles prévues par l'État, provoquera inévitablement des blocages sans précédent dans le fonctionnement des établissements.

L'augmentation prévue par le gouvernement du budget de la mission interministérielle recherche et enseignement supérieur (MIREES) de 1,5 Md€, affichée comme exceptionnelle, est très loin de suffire à compenser l'inflation évaluée à +7 % par l'INSEE en 2022. Il manque au minimum 600 M€ pour maintenir la même activité en 2023 qu'en 2022 ce qui signifie que la part de l'ESR dans le produit intérieur brut, déjà largement insuffisante depuis de très nombreuses années, va encore diminuer.

Cette diminution des dépenses de l'État pour le service public de l'ESR se traduit par la perte continue de pouvoir d'achat du personnel (la hausse de 3,5 % du point d'indice au 1<sup>er</sup> juillet est très loin de couvrir la hausse effective des prix en 2022), mais aussi par l'amputation des campagnes d'emplois statutaires en 2023 et le recours accru à des contractuel·les ou des vacataires se traduisant par des surcharges de travail et un accroissement de la précarité. La baisse continue de la dotation par étudiant·e en euros constants et du taux d'encadrement conduisent in fine à une limitation de l'accès à l'enseignement supérieur public pour la jeunesse, contrainte de s'inscrire à de coûteuses formations privées, lorsqu'elle en a les moyens.

L'absence de moyens se traduit également par des retards aux conséquences de plus en plus graves en termes de dépenses publiques dans les investissements pour la rénovation énergétique des bâtiments universitaires et de recherche dont la période estivale nous a à nouveau montré l'impérieuse nécessité.

Nos organisations syndicales rappellent l'urgence d'une augmentation générale des traitements et salaires via une forte revalorisation et le dégel du point d'indice. Il s'agit de rompre avec des politiques salariales fondées sur l'individualisation et la multiplication des mesures parcellaires et inégalitaires qui ont été menées ces dernières années.

Elles demandent également, notamment pour faire face aux très nombreux départs en retraite prévus dans les prochaines années, que des créations de postes statutaires soient programmées sans attendre, afin d'éviter les difficultés liées aux crises du recrutement constatées dans de nombreux secteurs, notamment celui de l'Éducation nationale.

## **L'accès aux études supérieures et le droit à la poursuite d'études doivent rester une réalité**

À cette rentrée, un grand nombre d'étudiant·es se retrouve à nouveau sans affectation, en L1 ou en master, en raison de l'insuffisance de places financées par l'État pour répondre à la demande de formation. Le droit à la poursuite d'études ne peut être à géométrie variable. Il faut ouvrir des places, en premier cycle mais également en master pour garantir ce droit et poursuivre l'élévation du niveau de formation pour toutes et tous. Aujourd'hui, ce sont les formations privées dont les effectifs ont doublé en 10 ans - et dont la subvention ministérielle a augmenté de plus de 10 % cette année ! - qui profitent du désengagement de l'État pour le service public. La situation sociale des étudiant·es, après deux années de contraintes fortes liées au COVID, demeure très difficile, un grand nombre ont encore recours à l'aide alimentaire ce qui témoigne de leur situation de grande précarité et les services du CROUS et des MPU croulent sous les demandes d'accompagnement et de soutien. Dans ce contexte, le projet de réforme des bourses pourtant très attendu suscite beaucoup d'inquiétudes, surtout lorsque la Ministre évoque « les droits et les devoirs » qui leur sont associés.

### **Pour maintenir un service public de l'ESR ambitieux et de qualité pour toutes et tous et sur tout le territoire, nos organisations syndicales rappellent leurs principales revendications en cette rentrée :**

- ➔ une revalorisation salariale de l'ensemble des titulaires, sous forme indiciaire et non indemnitaire, mais aussi des contractuel·les, y compris les contrats doctoraux ;
- ➔ le recrutement de 7500 agent·s titulaires dès maintenant et d'au moins 6000 agent·es titulaires toutes catégories confondues par an sur les 10 prochaines années pour remédier au sous-encadrement, mettre fin aux contrats précaires et permettre le déroulement des carrières sans blocages ;
- ➔ un plan de titularisation de tou·tes les contractuel·les sur missions pérennes qui le souhaitent ;
- ➔ à travail égal, une rémunération égale pour les titulaires et les contractuel·les ;
- ➔ l'adoption en urgence de mesures contraignantes permettant d'accélérer réellement l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes ;
- ➔ la mensualisation effective du paiement des vacances, leur revalorisation et l'établissement d'un contrat de travail décent pour les vacataires qui le souhaitent ;
- ➔ une réforme des bourses ambitieuse permettant l'autonomie des étudiant·es, avec notamment l'augmentation des bourses et l'extension de leurs critères d'attribution.

Les organisations signataires appellent à réunir tous les personnels, titulaires et non-titulaires, et les étudiant·es en assemblées générales afin de les informer sur les projets en cours, de débattre des conditions de cette rentrée universitaire et des actions à déployer pour porter ces revendications.

**Elles appellent notamment à participer activement à la journée de grève et d'action interprofessionnelle le **jeudi 29 septembre**, journée qui doit s'inscrire dans une mobilisation large et dans la durée. ■**

*Paris, le 16 septembre 2022*

**Signataires : SNESUP-FSU, SNEP-FSU, SNASUB-FSU, SNUAS-FP-FSU, SNCS-FSU, FERC sup CGT, SNTRS-CGT, CGT Inrae, Solidaires Étudiant·e·s, UNEF, CJC, Sud Recherche EPST, Sud Éducation, l'Alternative, SNPTES UNSA, ANCMSP**